



CHARTRE

Mission

L'association du Cerf-Volant, en référence à la Maison Verte de Paris, propose un lieu ouvert à tout enfant de moins de 4 ans accompagné de son parent ou d'un adulte responsable. Les futurs parents sont également les bienvenus.

Le comité de l'association se porte garant du respect de l'application de cette Charte.

L'« Accueil » se fait dans la garantie de l'anonymat. La présence sécurisante de l'adulte ouvre chez l'enfant la voie à la socialisation et le prépare aux séparations ultérieures.

L'équipe des Accueillants¹ est pluridisciplinaire. L'accueil se déroule chaque demi-journée sous la responsabilité de trois professionnels (trio) dont un(e) psychanalyste et un homme.

L'« Accueil »

La qualité de l'« Accueil » est assurée par la présence de chaque Accueillant, disponible, sans a priori, sans finalité éducative, ni adaptative.

L'« Accueil » se fait dans le respect de l'évolution de la famille et des différents changements inhérents à la modernité.

Cette qualité de présence ouvre un espace d'écoute où la parole peut circuler librement, se poser et/ou se partager dans la convivialité. La référence à la psychanalyse permet à l'Accueillant une reconnaissance de l'inconscient pour chacun. Par son intervention sensible et discrète, il favorise une libre circulation de la parole. Ainsi, il demeure disponible aux sollicitations, interrogations qui viennent de la part des enfants ou adultes.

Un lieu de rencontres et de loisirs pour les tout-petits avec leurs parents

Au sein d'une cité cosmopolite le Cerf-Volant est un lieu d'accueil et de prévention. Ici, l'enfant fait l'expérience des rencontres et du partage ainsi que des inévitables déconvenues qui leur sont inhérentes, dans la sécurité du lien à l'adulte qui l'accompagne. Les parents sont accompagnés dans les difficultés qu'ils peuvent rencontrer. Dans cet espace convivial, les échanges entre parents sont favorisés par les Accueillants.

Ce lieu, situé dans l'entre-deux de la vie familiale et sociale de l'enfant permet donc une socialisation précoce. C'est un espace d'écoute de ce qui se dit, de ce qui se tait et reste en souffrance chez l'enfant et/ou ses parents.

¹ Pour faciliter la lecture, le masculin est adopté par convention mais comprend, bien entendu, le féminin.

L'enfant est reconnu comme une personne à part entière que l'on nomme et à qui l'on s'adresse directement.

Le parent et l'enfant peuvent se préparer aux séparations ultérieures. En vérifiant que leur lien privilégié n'est pas mis en danger par les autres, en s'appuyant sur l'architecture des lieux, ils peuvent s'éloigner peu à peu, se perdre de vue pour se retrouver.

Règles de vie du lieu

Dans ce lieu, un certain nombre de règles sont à respecter, par exemple :

- l'anonymat : à l'arrivée, seuls le prénom de l'enfant, son âge, et la qualité du lien de l'accompagnant (père, mère, grand-père, nounou, ...) sont notés sur un tableau affiché.
- présence de l'accompagnant obligatoire : l'enfant ne peut rester seul.
- une participation financière est demandée à chaque passage, selon l'appréciation de chacun.

Pour les enfants :

- le tablier est exigé pour jouer à la fontaine.
- les roulants (poussette, tricycle, etc..) restent dans l'espace délimité par une ligne.

Les règles mettent en place le fonctionnement social, la sécurité de chacun, le partage de tous. En ce sens, la loi quand elle est comprise, intégrée est source de sens et favorise la vie en commun.

Responsabilité des Accueillants

L'Accueillant au Cerf-Volant doit avoir dans son parcours une expérience auprès des enfants et des parents. Il se réfère à la psychanalyse et tout particulièrement à la pensée de Françoise Dolto. La reconnaissance de l'inconscient ainsi que la place de l'enfant en tant que sujet sont mises au premier plan. En ce sens, pour l'Accueillant un travail personnel est indispensable.

L'équipe « d'Accueil » est garante de l'éthique du Cerf-Volant et se donne les moyens de réfléchir en commun.

Le secret de fonction et la confidentialité y sont de rigueur étant donnée la règle de l'anonymat.

Le Cerf-Volant n'a pas pour vocation d'être un lieu de conseils ou d'enseignement(s).

Charte du Cerf-Volant approuvée à l'unanimité lors de l'Assemblée Générale du mardi 14 mai 2013